

Revue Ivoirienne de Géographie des Savanes



RIGES

ISSN: 2521-2125

Numéro 5

Décembre 2018

ADMINISTRATION DE LA REVUE

Direction

Arsène DJAKO, Professeur Titulaire à l'Université Alassane OUATTARA (UAO)

Secrétariat de rédaction

- **Joseph P. ASSI-KAUDJHIS**, Professeur Titulaire à l'UAO
- **Konan KOUASSI**, Maître-Assistant à l'UAO
- **Dhédé Paul Eric KOUAME**, Maître-Assistant à l'UAO
- **Yao Jean-Aimé ASSUE**, Maître-Assistant à l'UAO
- **Zamblé Armand TRA BI**, Maître-Assistant à l'UAO
- **Kouakou Hermann Michel KANGA**, Assistant à l'UAO

Comité scientifique

- **HAUHOLOT** Asseypo Antoine, Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny (Côte d'Ivoire)
- **ALOKO** N'Guessan Jérôme, Directeur de Recherches, Université Félix Houphouët Boigny (Côte d'Ivoire)
- **AKIBODÉ** Koffi Ayéchoro, Professeur Titulaire, Université de Lomé (Togo)
- **BOKO** Michel, Professeur Titulaire, Université Abomey-Calavi (Benin)
- **ANOH** Kouassi Paul, Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny (Côte d'Ivoire)
- **MOTCHO** Kokou Henri, Professeur Titulaire, Université de Zinder (Niger)
- **DIOP** Amadou, Professeur Titulaire, Université Cheick Anta Diop (Sénégal)
- **SOW** Amadou Abdoul, Professeur Titulaire, Université Cheick Anta Diop (Sénégal)
- **DIOP** Oumar, Professeur Titulaire, Université Gaston Berger Saint-Louis (Sénégal)
- **WAKPONOU** Anselme, Professeur HDR, Université de N'Gaoundéré (Cameroun)
- **KOBY** Assa Théophile, Maître de Conférences, UFHB (Côte d'Ivoire)
- **SOKEMAWU** Koudzo, Maître de Conférences, UL (Togo)

EDITORIAL

La création de RIGES résulte de l'engagement scientifique du Département de Géographie de l'Université Alassane Ouattara à contribuer à la diffusion des savoirs scientifiques. RIGES est une revue généraliste de Géographie dont l'objectif est de contribuer à éclairer la complexité des mutations en cours issues des désorganisations structurelles et fonctionnelles des espaces produits. La revue maintient sa ferme volonté de mutualiser des savoirs venus d'horizons divers, dans un esprit d'échange, pour mieux mettre en discussion les problèmes actuels ou émergents du monde contemporain afin d'en éclairer les enjeux cruciaux. Les questions environnementales, urbaines, sanitaires, de transport et d'immigration ont fait l'objet d'analyse dans ce présent numéro. RIGES réaffirme sa ferme volonté d'être au service des enseignants-chercheurs, chercheurs et étudiants qui s'intéressent aux enjeux, défis et perspectives des mutations de l'espace produit, construit, façonné en tant qu'objet de recherche. A cet effet, RIGES accueillera toutes les contributions sur les thématiques liées à la pensée géographique dans cette globalisation et mondialisation des problèmes qui appellent la rencontre du travail de la pensée prospective et de la solidarité des peuples.

Secrétariat de rédaction

KOUASSI Konan

COMITE DE LECTURE

- KOFFI Brou Emile, Professeur Titulaire, UAO (Côte d'Ivoire)
- ASSI-KAUDJHIS Joseph P., Professeur Titulaire, UAO (Côte d'Ivoire)
- BECHI Grah Félix, Maître de Conférences, UAO (Côte d'Ivoire)
- MOUSSA Diakité, Maître de Conférences, UAO (Côte d'Ivoire)
- VEI Kpan Noël, Maître de Conférences, UAO (Côte d'Ivoire)
- LOUKOU Alain François, Maître de Conférences, UAO (Côte d'Ivoire)
- TOZAN Bi Zah Lazare, Maître de Conférences, UAO (Côte d'Ivoire)
- ASSI-KAUDJHIS Narcisse Bonaventure, Maître de Conférences, UAO (Côte d'Ivoire)
- KOFFI Yao Jean Julius, Maître de Conférences, UAO (Côte d'Ivoire).

Sommaire

GIBIGAYE Moussa ; GOUNOUKON Rose ; TENTE Brice

Spatialisation, usages et perspectives de gestion durable des espèces
nourricières en milieu rural dans la commune de Tori-bossito 7

Ama-Edi KOUYA ; Tchilabalo BANASSIM

Susceptibilité du mont Oukouvlé à l'aléa éboulements sur le plateau Akposso
au sud-ouest du Togo 26

MBAIHADJIM Jéchonias ; DJEBE MBAINDOGOM

Les caractéristiques hydroclimatiques et les inondations à Moundou au sud -
ouest du Tchad 46

DIOMANDE Soumaïla ; TUO Péga ; COULIBALY Moussa

Dynamique urbaine et gestion de l'environnement dans la ville de Man (ouest
de la Côte d'Ivoire) 59

CISSOKHO Dramane ; SY Oumar ; SOMADJAGO Mawussé

Des conséquences de la construction de collèges d'enseignement moyen par
les émigrés dans la commune de Ballou (Sénégal) 85

GBOCHO Yapo Antoine

Dynamique démographique, spatiale et dégradation de l'environnement
urbain à Vavoua (centre-ouest de la Côte d'Ivoire) 97

ISSAKA Hamadou ; CASSIDY Johnson

Niamey face au défi du développement urbain sensible aux risques :
multiplicité des acteurs et déficit de synergie 110

KANGA Koco Marie Jeanne ; AKA Kouadio Akou

Le commerce des produits dérivés du manioc à Abidjan : le cas de la
pate de *placali* 131

KONAN Amani Fulgence ; KACOU N'guessan François ; TRAORÉ Kinakpefan Michel	149
Station-service de Zoukougbeu et redynamisation de l'espace urbain	
Adama KONE ; Malick TIMBINE ; Dr. Ibrahima SAMAKE ; M. Joachim SIDIBÉ ; Pr. Balla DIARRA	161
Migration interne dans le district et les zones périurbaines de Bamako : motifs de départ, stratégies d'insertion sociale et relation avec la zone d'origine	
YAPI Atsé Calvin ; KOFFI Brou Emile	180
La transgression des outils de planification urbaine dans la ville de Yamoussoukro (cote d'ivoire)	
Damitonou NANOINI	195
Dynamique urbaine de la ville de Kara (Nord-Togo) et problématique de son approvisionnement en produits vivriers	
SAGNON Ibrahima ; OUATTARA Teninan Hugues ; BÉCHI Grah Félix	207
L'essor du tourisme dans la région de Gbêké (Côte d'Ivoire) : mythe ou réalité ?	
Abalo KOKOLOU	237
Les enjeux de l'immatriculation des véhicules de transport routier au Togo	
ACQUET Apie Marie Martine ; NIAMKE Gnanké Mathieu ; SYLLA Yaya ; ANOH Kouassi Paul	257
Commerce et dégradation de l'environnement dans le marché de Cocovico (Cocody-Abidjan)	
KONE Bakary ; TAPE Bi Sehi Antoine	273
Politique et pratique sanitaire en Côte d'Ivoire	
MIALO Edwige S. ; SOUSSIA Theodore ; KOUMASSI Dègla Hervé	290
Indicateur d'accès à l'eau potable (IAEP) et prévalence diarrhéique dans la commune de Lalo au sud-Benin	

- KONE Tanyo Boniface; SANOGO Pongathie Adama ; BOHOUSSOU N'Guessan Séraphin** 304
L'automédication : un itinéraire de soins prisé par les populations des quartiers Belleville, Broukro et Kennedy (Bouaké)
- YETONGNON J. Eric Georges , SEWADE SOKEGBE Grégoire** 321
Modes de gouvernance des ressources en eau dans l'arrondissement de Dogbo-tota dans la commune de Dogbo au sud-ouest du Benin
- KOUASSI N'guessan Gilbert ; YAO Affoua Marie Rose ; GOGBE Téré** 347
Occupation de l'espace dans la ville d'Abidjan : du laisser-faire au désordre urbain à Port-Bouët
- BOSSON Eby Joseph ; KOUASSI-KOFFI Amenan Micheline ; SERHAN Nasser** 367
L'apport du numérique dans le processus d'immigration en Côte d'Ivoire
- KOFFI Yéboué Stéphane Koissy ; KRA Kouadio Joseph , ADIGRA Mousso Emmanuel** 387
Quelles synergies entre collectivités décentralisées et associations villageoises pour le développement rural endogène dans la commune de Bongouanou ?

L'ESSOR DU TOURISME DANS LA RÉGION DE GBÊKÊ (CÔTE D'IVOIRE) : MYTHE OU RÉALITÉ ?

SAGNON Ibrahima,
Doctorant en géographie,
Université Alassane Ouattara
ibrahimasagnon3@gmail.com

OUATTARA Teninan Hugues,
Doctorant en géographie,
Université Alassane Ouattara
ouattarateninan@gmail.com

BÉCHI Grah Félix,
Maître de Conférences en géographie,
Université Alassane Ouattara
felixbechi@yahoo.fr

RESUME

Pour les pays subsahariens dont le développement économique repose souvent sur un petit nombre de secteurs d'activités, le tourisme offre un réel potentiel de diversification. Dotée d'atouts touristiques, la Côte d'Ivoire se fixe pour objectif d'être première destination touristique en Afrique de l'Ouest à l'horizon 2030. À l'instar du Sud du pays, le Centre notamment la région de Gbêkê offre une diversité de potentialités touristiques. En dépit de cette offre touristique, la région centrale du pays enregistre peu de touristes. La présente contribution a pour objectif de mettre en rapport la multitude de potentialités et la faible attractivité touristiques de la région de Gbêkê. La méthodologie de recherche utilisée pour parvenir aux résultats de l'étude est axée sur une recherche documentaire, des entretiens et une observation de terrain. Matérialisés sous les formes graphiques, photographiques et cartographiques, ces résultats obtenus indiquent un manque d'aménagement touristique dont l'effectivité contribuerait au développement socio-économique de la région.

Mots clés : Région de Gbêkê, tourisme, potentialité, aménagement, attractivité.

ABSTRACT

Tourism gives a real potential of diversification for sub-Saharan countries which economic development often rely on a small number of business sectors. Endowed

with touristic assets, Côte d'Ivoire has for objective to be the first touristic destination in West Africa by 2030. Like the South of the country, the Center namely the region of Gbêkê gives a diversity of touristic potentiality. The central region of the country registers few tourists in spite of its touristic asset. The contribution aims at putting in relationship the multitude of potentialities and the low touristic attractiveness in the region of Gbêkê. The methodology used to carry out the study is based on a documentary research, interviews and a field observation. Materialized under graphic, photographic, and cartographic forms the results obtained show a lack of touristic planning which effectiveness would contribute to socio-economic development for the region.

Key-words: Region of Gbêkê, tourism, potentiality, planning, attractiveness.

Introduction

Le tourisme est le déplacement d'une personne en dehors de son espace de quotidienneté, dont le motif est autre que celui d'exercer une activité rémunérée, pour une durée comprise entre un jour (comprenant une nuitée) et trois mois, fréquentant un établissement d'hébergement à but lucratif (hôtel). Il peut s'exprimer par diverses formules de voyages qui vont du séjour dans un lieu touristique (pratique sédentaire) au circuit à travers un territoire plus ou moins étendu (pratique itinérante).

Après avoir connu un relatif essor depuis 1960, le tourisme en Côte d'Ivoire a traversé en 1999 une crise sans précédent, aggravée par un conflit armé de 2002 et par une crise post-électorale de 2010. Cette longue période de crises a favorisé une dégradation au niveau de l'offre et de la demande touristique, de même qu'au niveau des activités de promotion touristique. Depuis 2012, le gouvernement ivoirien entend faire de ce pays, la première destination touristique en Afrique de l'Ouest à l'horizon 2030. Ainsi, la politique générale du tourisme à travers le Plan National de Développement (PND) 2012-2015, fixe le cadre logique et institutionnel cohérent dans lequel doivent s'inscrire les actions de développement et de promotion du secteur touristique. À travers également les différentes réformes du secteur (conseil des ministres du 14/11/2013, conseil des ministres du 11/12/2013 et conseil des ministres du 08/01/2014), la Côte d'Ivoire entend améliorer les performances du secteur par la garantie d'une meilleure qualité de service, l'instauration d'une meilleure visibilité des touristes sur la qualité des prestations effectuées et par doter le secteur de moyens suffisants pour son essor (Ministère du Tourisme de la Côte d'Ivoire, 2014). En outre, l'adoption du code du tourisme en 2014 vise à assainir le secteur touristique par le renforcement de la réglementation.

Toutes ces actions visent à accroître significativement le nombre de touristes internationaux et inciter les ivoiriens à découvrir leur pays et ses différents attraits.

À cet effet, avec 550 km de côte qui présentent des plages de différents aspects, le Sud de la Côte d'Ivoire regorge des sites balnéaires parmi lesquels figurent la plage de monogaga à San-Pedro et la célèbre baie des sirènes à Grand-Béréby. Le pays compte également des réserves naturelles et des parcs nationaux. Au Nord-Est du pays (Bouna), se trouve le parc national de la Comoé créé en 1968. Il est le plus vaste parc de l'Afrique de l'Ouest avec une superficie de 1.149.450 hectares. À l'ouest de la Côte d'Ivoire précisément à Danané se trouve la réserve naturelle intégrale du Mont Nimba créée en 1944 couvrant 5.000 hectares. L'artisanat pratiqué en Côte d'Ivoire exprime non seulement la richesse culturelle du pays mais souligne surtout, à grands traits, l'esprit créatif transmis de génération en génération. Au Nord du département de Korhogo, les forgerons de Koni émerveillent par leur dextérité à travailler le fer. Les peintres sur toiles de Fakaha, les tisserands, les sculpteurs des sublimes masques des différentes régions de la Côte d'Ivoire, invitent les touristes à apprécier la beauté de l'artisanat d'art ivoirien (MTCI, 2016). Le Centre de la Côte d'Ivoire plus spécifiquement la région de Gbêkê ne reste pas en marge de cette diversité d'offre touristique. Il existe entre autres un parc animalier, un village de singes sacrés et une cour royale avec un tribunal coutumier. Notons également l'existence d'édifices coloniaux et d'un espace qui a servi de marché d'esclaves durant l'époque coloniale.

Mais, dotée d'une multitude de potentialités touristiques, la région de Gbêkê enregistre très peu de touristes internationaux comparativement à ceux enregistrés à l'échelle nationale. En effet, contre 350.000 touristes internationaux enregistrés en Côte d'Ivoire en 2013 et 470.809 en 2014, la région de Gbêkê compte seulement 6.272 touristes internationaux en 2013 et 6.299 en 2014 soit respectivement une part de 1,79 % et 1,33 % (MTCI, DRTG, 2016). Tandis que le nombre de touristes internationaux augmente en Côte d'Ivoire, la proportion de celui enregistré dans la région de Gbêkê demeure très faible. Au regard du problème de la faible attractivité touristique de la région, une question se pose à savoir :

Pourquoi l'attractivité touristique de la région de Gbêkê demeure faible en dépit de ses potentialités touristiques ?

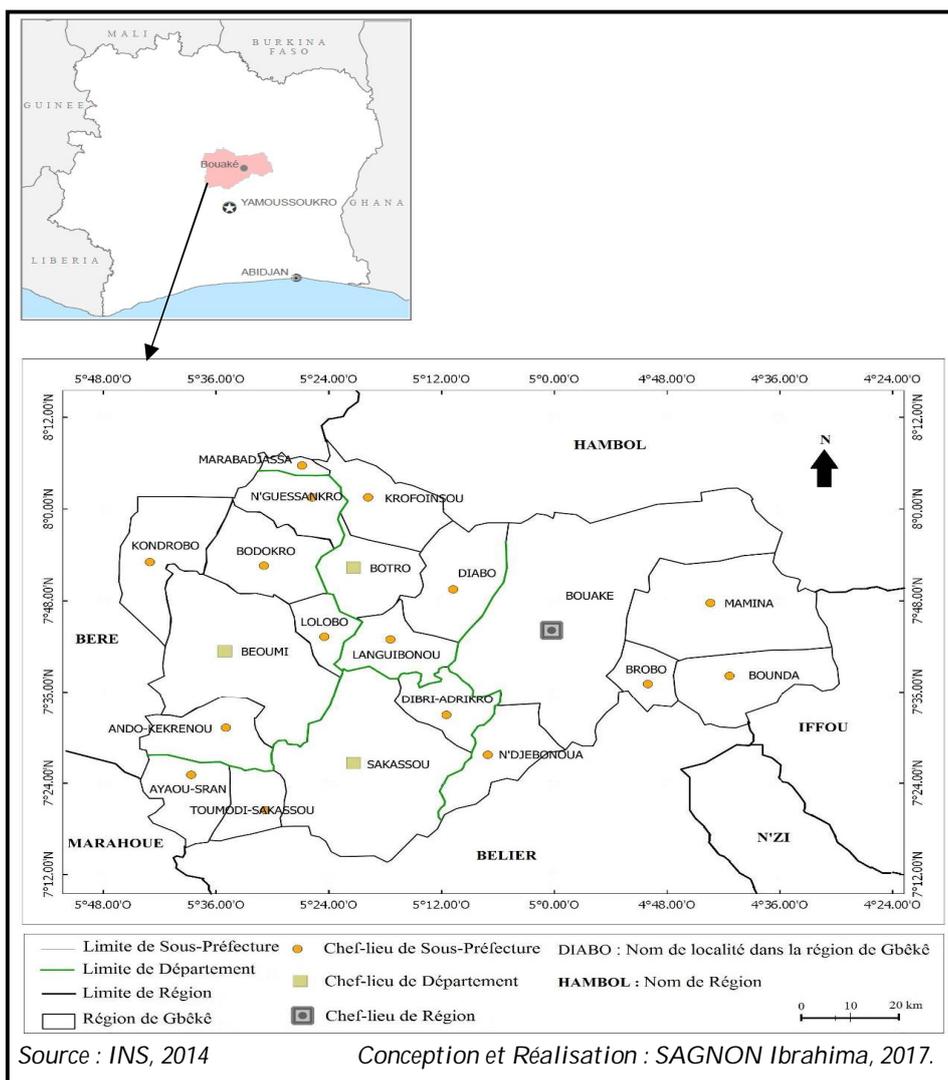
À partir de cette problématique, se dégagent les questions spécifiques ci-après :

- Quelles sont les potentialités touristiques de la région de Gbêkê ?
- Quelles sont les caractéristiques de l'activité touristique dans la région de Gbêkê ?
- Quels sont les enjeux du développement de l'activité touristique dans la région de Gbêkê ?

1-Méthode et Matériels

La méthode adoptée pour conduire cette recherche émane des sources secondaires et primaires. La source secondaire est constituée d'ouvrages retraçant l'évolution scientifique du tourisme, son poids dans le développement socio-économique de pays européens (France, Espagne, Italie) et africains (Tunisie, Maroc, Côte d'Ivoire). La consultation de ces ouvrages a été possible par le biais de l'internet. La source primaire est quant à elle constituée d'enquête de terrain qui se décline sous deux angles : une observation de terrain et des entretiens. L'observation de terrain a permis de recenser 135 hôtels et 28 potentialités touristiques à l'échelle de la région de Gbêkê. L'usage d'un appareil photographique numérique a permis d'illustrer l'existence de cette offre touristique. Les entretiens ont été tenus auprès de la direction régionale du tourisme de Gbêkê (DRTG), des 9 collectivités locales qui composent la région et 26 tenanciers de curiosités touristiques suggérés par la technique à boule de neige. Le choix porté sur ces entités décentralisées et celle déconcentrée se justifie dans la mesure où elles représentent les gouvernants de l'activité touristique et du développement local de ladite région. Le traitement de texte a été fait à l'aide du logiciel Word version 2010. Les graphiques ont été réalisés à partir du logiciel Excel version 2010. De plus, le logiciel QGIS Dufour 2.18 a servi à la réalisation des cartes. Celle qui suit, localise l'espace d'étude à savoir la région de Gbêkê.

Carte n°1 : Localisation de la région de Gbêkê



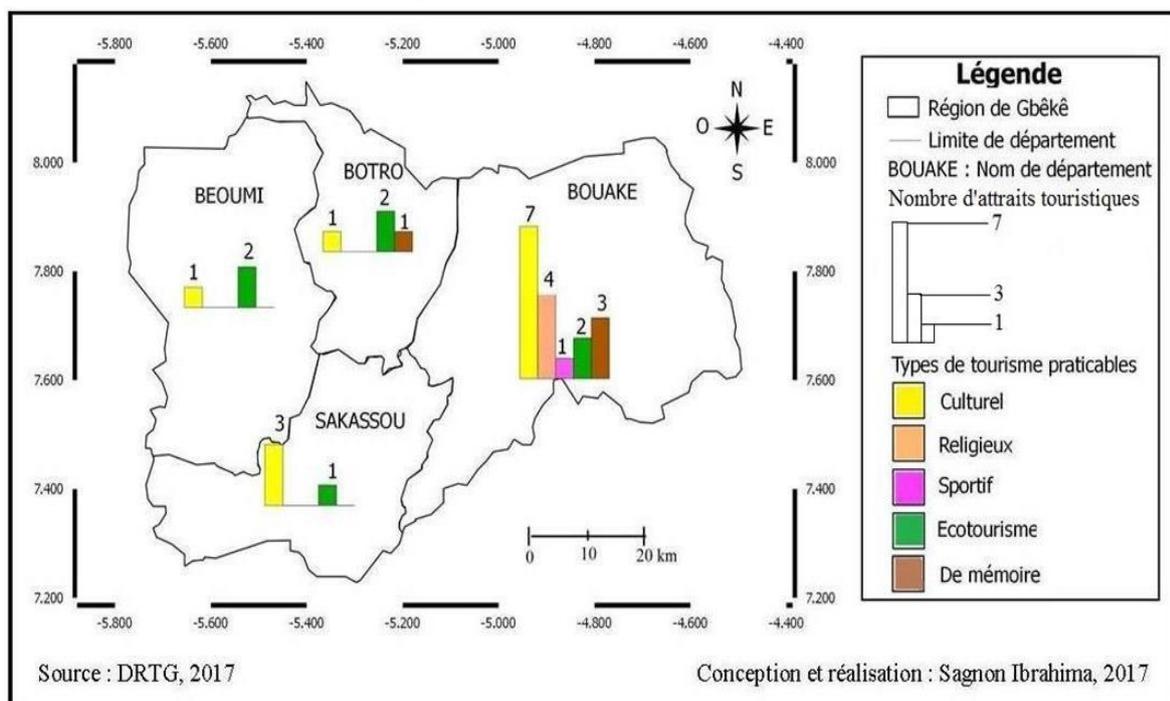
Au travers de la carte n°1, il ressort que la région de Gbêkê est située au Centre de la Côte d'Ivoire. D'une superficie de 8 930 Km², la région de Gbêkê comprend 4 départements subdivisés en 20 sous-préfectures (INS, 2014). Cette région de Gbêkê est limitée au Nord par la région du Hambol, au Sud par la région du Bélier, à l'Est par la région du Iffou et celle du N'zi, à l'Ouest par la région de Béré et celle de la Marahoué.

2-Résultats

2.1- Une diversité de potentialités touristiques à l'échelle de la région de Gbêkê

Il est susceptible de pratiquer cinq (5) types de tourisme de loisirs à l'échelle de la région de Gbêkê. Cependant, l'on souligne la prédominance des potentialités du tourisme culturel qui sont au nombre de douze (12). La carte n°2 présente la répartition de ces types de tourisme de loisirs par département.

Carte n°2 : Répartition des types de tourisme de loisirs à l'échelle de Gbêkê



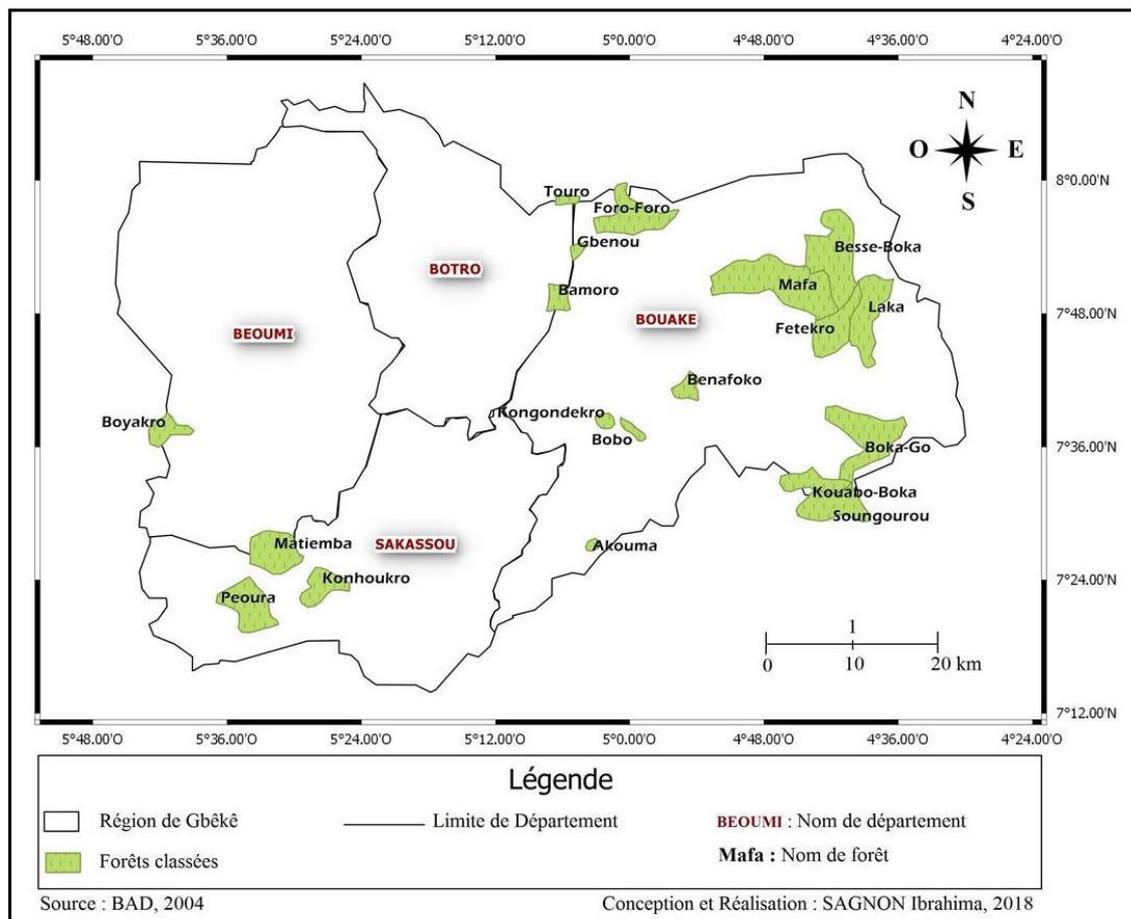
Au travers de la carte n°2, il ressort que tous les départements de la région de Gbêkê disposent de potentialités touristiques. Celles du tourisme culturel et de l'écotourisme sont les plus représentatives en ce sens que l'on les retrouve dans les quatre départements de la région. Bouaké est le département à fort potentiel touristique tant en terme de quantité qu'en terme de diversité. Il renferme à cet effet, dix-sept (17) potentialités touristiques sur les vingt-huit (28) que compte la région soit environ 61 % de la totalité ; Et couvre tous les cinq (5) types de tourisme.

2.1.1- Des potentialités touristiques dépourvues d'aménagement à l'échelle de la région de Gbêkê

- Une multitude de forêts classées inexploitées pour la pratique de l'écotourisme

Située entre le Nord savanicole et le Sud forestier de la Côte d'Ivoire, la région de Gbêkê bénéficie d'une végétation transitoire. Cette végétation est constituée de la savane arborée et de la forêt semi-aride. On y trouve des zones boisées de forte densité sur les versants et des forêts galeries le long des cours d'eaux. À cet effet, dix-neuf (19) forêts ont été classées ; c'est-à-dire protégées par l'État ivoirien afin de favoriser la préservation à long terme des espèces végétales et animales. Ces forêts classées d'une superficie totale de 71 370 ha, ne bénéficient pas d'aménagement pour la pratique de l'écotourisme. La carte n°3 permet d'appréhender la répartition spatiale de ces forêts.

Carte n°3 : Distribution spatiale des forêts classées à l'échelle de Gbêkê



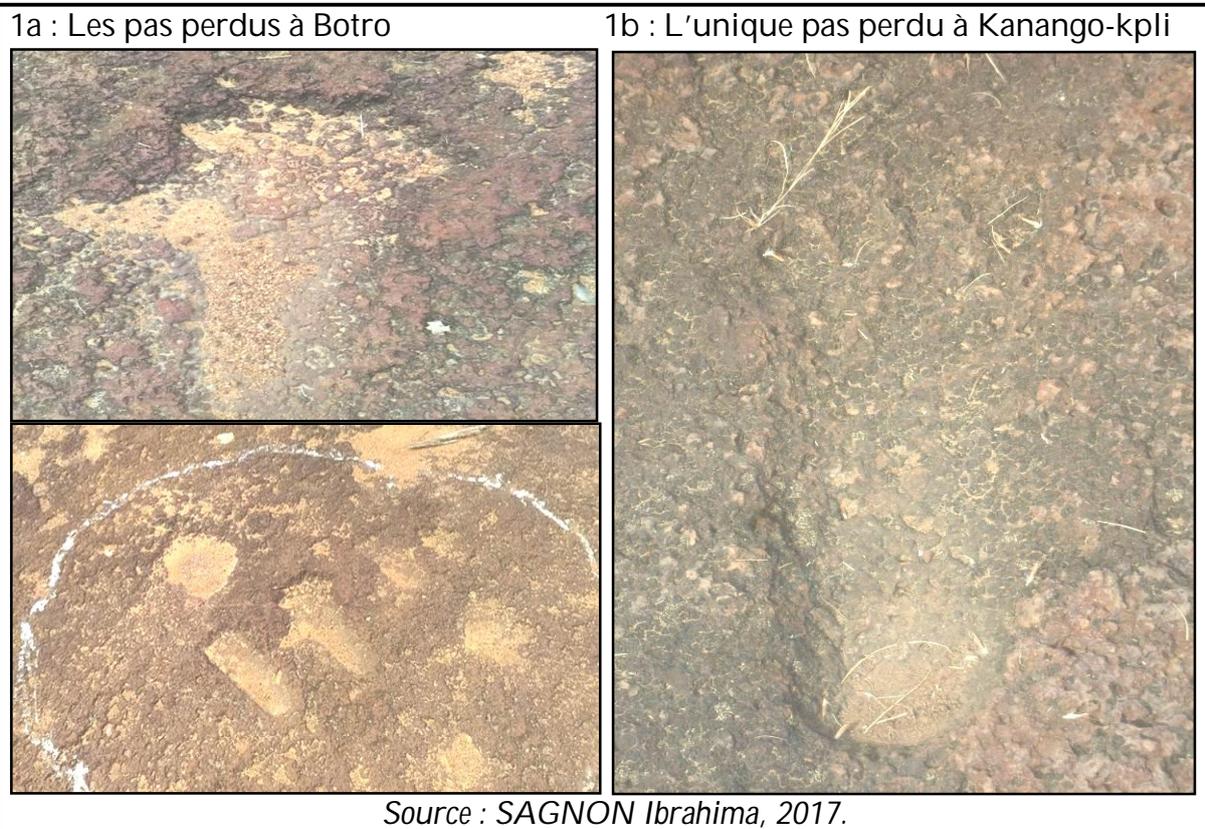
De la carte n°3, il ressort une inégale répartition spatiale des forêts classées à l'échelle de la région de Gbêkê. Le département de Béoumi ne possède qu'une seule forêt classée sur les dix-neuf que compte ladite région. Il s'agit de la forêt de Boyakro dont la superficie est de 2 085 ha. Le département de Botro quant à lui ne couvre que 2 forêts à savoir Touro d'une superficie de 508 ha et Bamoro (1 352 ha). Le département de Sakassou couvre 3 forêts que sont Matiamba (4 756 ha), Konhoukro (2 884 ha) et Péoura (5 065 ha). Le département de Bouaké enregistre le plus de forêts classées. Au nombre 13, nous avons Akouma (327 ha), Gbènou (438 ha), Bobo (620 ha), Kongondékro (643 ha), Bénafoko (1 306 ha), Kouabo-Boka (2 784 ha), Fêtékro (4 524 ha), Soungourou (4 651 ha), Foro-Foro (5 382 ha), Laka (5 704 ha), Boka-Go (7 596 ha), Bessé-Boka (8 611 ha) et Mafa qui est la plus étendue des forêts classées avec une superficie de 12 134 ha.

➤ Les pas perdus de Botro et les pierres taillées de Kanango-kpli à l'abandon

Situé à 3 kilomètres de Botro, le site aux pas perdus appelé en langue Baoulé « Gbè-n'da » est d'une curiosité tant par son originalité que par son mystère. Sur ce site, s'observe des étranges empreintes de pas sur une surface rocheuse. Il en existe aussi

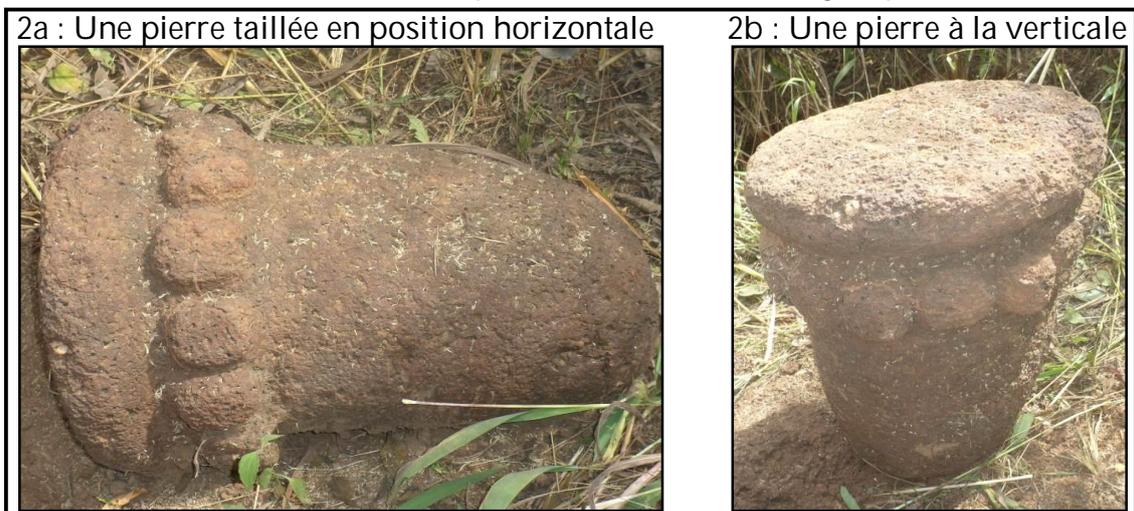
à Kanango-kpli à une dizaine de kilomètres de Sakassou. La planche n°1 illustre l'existence de ces curiosités touristiques.

Planche n°1 : Les pas perdus à Botro et à Kanango-kpli



Particulièrement à Kanango-kpli se trouvent 3 pierres taillées en forme de tambour. Abandonnées dans différents champs du village, elles font partie des curiosités culturelles et touristiques du département de Sakassou. Ces pierres taillées sont lourdes et nécessitent plusieurs personnes pour pouvoir les déplacer comme l'illustre la planche n°2.

Planche n°2 : Les pierres taillées à Kanango-kpli



2c : Une pierre taillée pénible à déplacer 2d : La pierre retirée de son emplacement



Source : SAGNON Ibrahima, 2017.

D'une curiosité extraordinaire, l'on se demande quand est-ce que ces pierres ont été taillées ? Par qui et avec quels outils ? Le mystère demeure. Cette richesse culturelle et touristique se trouvant dans des champs à environ 3 kilomètres du village est convoitée par un village voisin, qui sans réussite, a tenté d'emporter l'une des 3 pierres taillées.

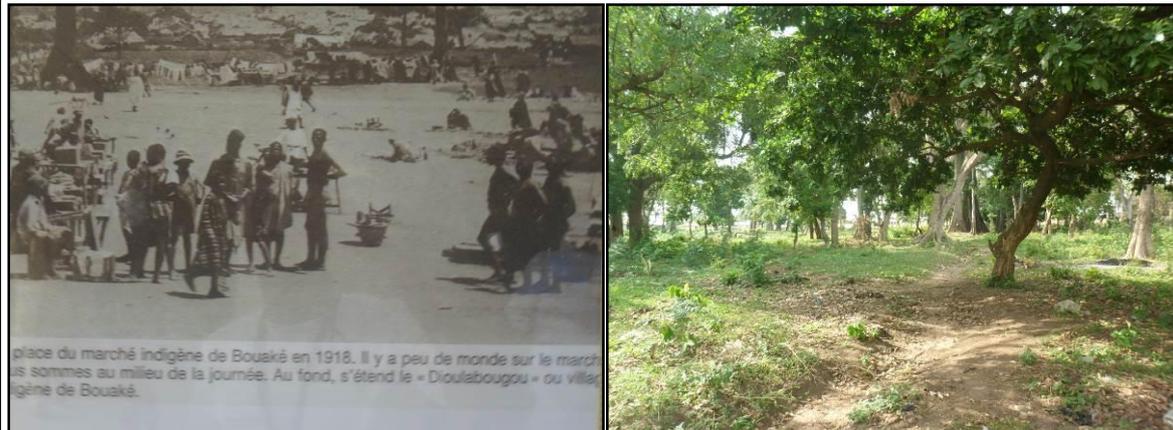
➤ Le site de l'ancien marché d'esclaves dépourvu d'aménagement touristique

Le site de l'ancien marché d'esclaves de la sous-région est situé dans la commune de Bouaké, au quartier Kottiakoffikro. À l'époque coloniale, plusieurs surfaces terrestres du continent africain ont fait l'objet de convoitise. Ainsi, les colons français, britanniques, portugais et allemands se pressaient de conquérir des territoires. Ils rependaient le christianisme là où ils s'installaient. L'un des conquérants africains fut Samory Touré. Il avait une grande et puissante armée qui employait tous les moyens afin d'imposer sa suprématie. Samory Touré quant à lui, imposait l'islam. Tous les prisonniers de ses conquêtes territoriales et les détracteurs de la religion islamique devenaient des esclaves ; C'est-à-dire des personnes sans droit, obligées de se conformer à ses exigences. L'armée de Samory Touré acheminait ces esclaves jusqu'à Kottiakoffikro pour être vendus et avoir ce dont elle avait besoin. La planche n°3 présente ce site d'environ 2 hectares dépourvu d'aménagement touristique.

Planche n°3 : Le paysage de l'ancien marché d'esclaves à Kottiakoffikro

3a : Le marché d'esclaves en 1918

3b : L'ancien marché d'esclaves en 2018



place du marché indigène de Bouaké en 1918. Il y a peu de monde sur le marché, les sommes au milieu de la journée. Au fond, s'étend le « Dioulabougou » ou village indigène de Bouaké.

Source : Mairie de Bouaké 2017 ; SAGNON Ibrahima, 2018.

Il y avait à cette époque un jour dédié à la vente de ces esclaves. Des personnes en quête de femmes pour épouses, d'enfants pour les travaux champêtres, même par pitié venaient de toutes les contrées notamment l'actuel Tiébissou, Daoukro, Daloa, Bondoukou pour en acheter. Certaines familles achetaient des esclaves et les redonnaient plus tard en lieu et place de leurs enfants, aux colons venus chercher des bras valides pour la guerre, la construction des routes et chemins de fer. Les esclaves n'ayant pas été achetés étaient abattus par l'armée de Samory Touré qui devrait retourner sans avoir de personnes à prendre en charge. Comme moyens d'achat d'esclaves, l'on peut citer des pièces de monnaie, des tubercules de manioc sec et autres denrées alimentaires.

➤ L'épicentre de la Côte d'Ivoire à l'abandon

Il est coutume de dire que Bouaké, le chef-lieu de la région de Gbêkê, est le Centre de la Côte d'Ivoire. Il apparaît de façon précise que c'est à Béoumi, un autre département de la région, à une soixantaine de kilomètres de Bouaké, que se trouve « le vrai centre » de la Côte d'Ivoire. Pour déterminer ce point géodésique représentant le centre géographique de la Côte d'Ivoire, les scientifiques commis à la tâche ont eu recours au système mondial de géolocalisation ou de positionnement par satellite. La planche n°4 présente la borne symbolique.

Planche n°4 : La borne symbolisant l'épicentre de la Côte d'Ivoire



En bordure de la voie non bitumée sans attirer la moindre attention chez les passants, se trouve la borne circulaire faite de béton de 60 cm de diamètre. Sur cette borne située en face du lycée moderne de Béoumi, à un kilomètre du centre-ville, figurent quelques mentions susceptibles d'éclairer le visiteur : « GPS, DCGTX, Béoumi, le 13/04/94 ». Interprétation plausible : la borne a été implantée à l'endroit où elle se trouve, le 13 avril 1994 par les services de la Direction et Contrôle des Grands Tavaux (DCGTX), devenu le Bureau National d'Études Techniques et de Développement (BNETD).

La précédente présentation de certaines potentialités touristiques dont renferme la région de Gbêkê illustre le manque d'aménagement. Cet état de fait est défavorable à l'attractivité touristique. Ainsi, peut-on souligner l'imaginaire essor du tourisme dans ladite région ?

2.1.2- Évènements culturels et parc animalier : piliers du tourisme dans la région de Gbêkê

- La foire forum carnaval de Bouaké : un évènement culturel et touristique en innovation

La crise économique mondiale de 1929 a suscité chez le gouverneur de province Dieudonné François, une politique de redressement économique de la ville de Bouaké qui s'était adonnée à l'agriculture. Le gouverneur y a donc créé une foire d'exposition de 1934 à 1939. Bouaké est ainsi devenue un lieu commercial de présentation et d'exposition des productions agricoles et animalières. C'est donc cette exposition qui a inspiré le premier maire de la commune de Bouaké Djibo Sounkalo à la création en 1964 de la foire commerciale accompagnée de carnaval. À travers cette fête populaire, Djibo Sounkalo avait pour objectif de décentraliser les

festivités culturelles de sorte à créer une zone d'attrait à l'intérieur du pays. Cela permettrait de maintenir la population de Bouaké et de recevoir celle d'ailleurs (touristes). Pour le maire, il était important de valoriser sa commune aux plans culturel et artistique. C'était aussi l'occasion pour lui de montrer que la ville regorgeait plusieurs curiosités touristiques dont la piscine municipale, le jardin botanique, le zoo.

La crise militaro-politique de 2002 va causer un arrêt de la foire carnaval. Cependant, à l'arrivée de Djibo Nicolas (Fils du premier maire) à la tête de la municipalité, la foire carnaval de Bouaké va reprendre avec un sens participatif plus ouvert et moderne incluant un forum avec un thème développé par des enseignants d'universités. Depuis 2015 alors, la fête populaire prend le nom de Foire Forum Carnaval de Bouaké (FFCB).

Planche n°5 : L'ambiance festive lors des activités de la FFCB en 2017

5a : L'arrivée du maire et 3 Bla Klaman



5b : Les marionnettes géantes à la fête



5c : Les danses et masques traditionnelles



5d : Le masque géant de la Guinée Conakry



5e : Le bal masqué avec le vainqueur en noir 5f : Le forum à l'Université de Bouaké



Source : SAGNON Ibrahima, 2017.

➤ *Le concours de la meilleure cuisine du terroir de la région de Gbêkê*

Plusieurs pays du monde se sont fait connaître par le biais de leur gastronomie notamment l'Italie avec la pizza, la France à partir de son vin. À l'image de sa diversité ethnique (une soixantaine), la Côte d'Ivoire présente une richesse gastronomique notable. La région de Gbêkê, grand carrefour du pays a contribué par le truchement de ses restaurants à la promotion des mets du terroir. Toutefois, cette région a connue l'adoption des cuisines de l'occident qui tendent à faire disparaître la culture culinaire héritée des ancêtres. C'est dans ce contexte que le préfet de région, préfet du département de Bouaké, sur proposition du directeur régional du tourisme a pris en 2014 un arrêté portant institution du concours de la meilleure cuisine du terroir. Ce fut l'année de la 1^{ère} édition du concours culinaire. La planche n°6 présente des plats au choix lors du concours culinaire de la 4^{ème} édition en 2017.

Planche n°6 : Plats au choix des candidates au concours culinaire en 2017

6a : Du foutou igname et banane à la sauce pistache



6b : Le trophée de la lauréate



6c : Du riz local à la sauce kplala



Source : SAGNON Ibrahima, 2017.

Le concours de la meilleure cuisine du terroir de Gbêkê a bien évidemment pour objectifs de préserver cette culture gastronomique du pays en générale et de faire de la cuisine du terroir de Gbêkê, un produit d'appel touristique compétitif.

➤ Le parc animalier N'Zi river lodge : un site écotouristique enchanteur

Le parc animalier N'Zi river lodge est situé dans la sous-préfecture de Brobo à 45 kilomètres de celle de Bouaké. Sa superficie est estimée à environ 41 000 hectares dont huit 8 000 représentent l'espace riverain et 33 000 couvrant des forêts classées. Le site est traversé par les affluents du fleuve N'Zi (d'où le parc tire son nom) contenant une diversité de poissons. La faune comprend aussi des phacochères, des céphalophes, des hippopotames, des cobes, des buffles, des biches, des bubales, différentes espèces de reptiles et d'oiseaux. Elle comprend le seul rhinocéros blanc d'Afrique occidentale. Sa flore est diversifiée entre les grands arbres des zones forestières et ceux de la savane. On y trouve multiples espèces d'arbres de plusieurs centaines d'années dont l'Iroko, l'acacia, le karité, le fromager. La planche n°7 donne un aperçu de ce parc.

Planche n°7 : Des composantes du parc animalier N'Zi river lodge

7a : La pancarte et une des voitures de balade 7b : L'entrée du parc animalier



7c : Le fleuve N'Zi

7d : Le lac artificiel



7e : L'établissement d'hébergement écologique construit sur pilotis



Source : SAGNON Ibrahima, 2017.

Au sein du parc animalier, se trouve un établissement d'hébergement écologique en construction. Il s'agit de superbes bungalows pour les visiteurs. Entièrement bâtis sur pilotis, ces bungalows sont inspirés du modèle Sud-africain. Tous les matériaux utilisés sont importés d'Afrique du Sud. Pour une durée moyenne de 50 ans, les bois sont traités et livrés. La toiture est faite de paille. Elle a reçu un traitement particulier contre le feu.

Le parc animalier, les deux évènements culturels et touristiques de la région de Gbêkê bénéficient d'aménagement et d'innovation leurs permettant d'être attractifs. Ils enregistrent alors des centaines de visiteurs chaque année. Cet état de fait, suffit-il pour évoquer le développement du tourisme dans ladite région ?

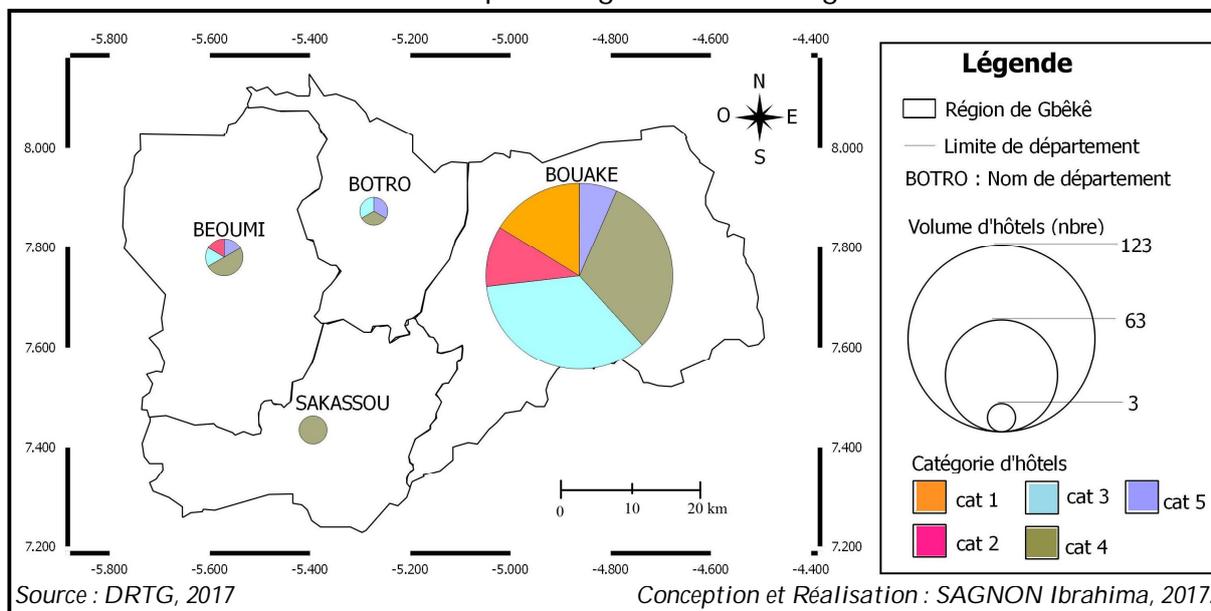
2.2- Des caractéristiques d'une activité touristique subalterne dans la région de Gbêkê

2.2.1- Une activité touristique en léthargie dans la région de Gbêkê

La région de Gbêkê couvre 135 hôtels inégalement répartis à l'échelle des 4 départements. Le département de Bouaké renferme à lui seul 123 hôtels soit 91,11 % contre 6 hôtels pour Béoumi, 3 pour Botro ainsi que Sakassou. Ce déséquilibre statistique en faveur du chef-lieu de région s'explique par sa situation géographique. En effet, Bouaké est situé au point d'intersection des 2 autoroutes nationales à savoir A3 reliant le Sud au Nord et A8 reliant l'Est à l'Ouest du pays. Cette situation géographique lui confère le nom de ville carrefour servant de lieu d'escale pour les nombreux voyageurs nationaux et surtout ceux des pays limitrophes de la Côte d'Ivoire en l'occurrence le Mali, le Burkina Faso. Ainsi, se présente un besoin en logements que saisissent les promoteurs d'hôtels. Par ailleurs, les hôtels de la région de Gbêkê n'ont pas les mêmes capacités d'hébergement. Selon le nombre de chambres, ces hôtels sont regroupés par catégorie. Ainsi, les hôtels ayant [1 ; 5] chambres font partis de la catégorie n°5. Les hôtels de [6 ; 10] chambres se

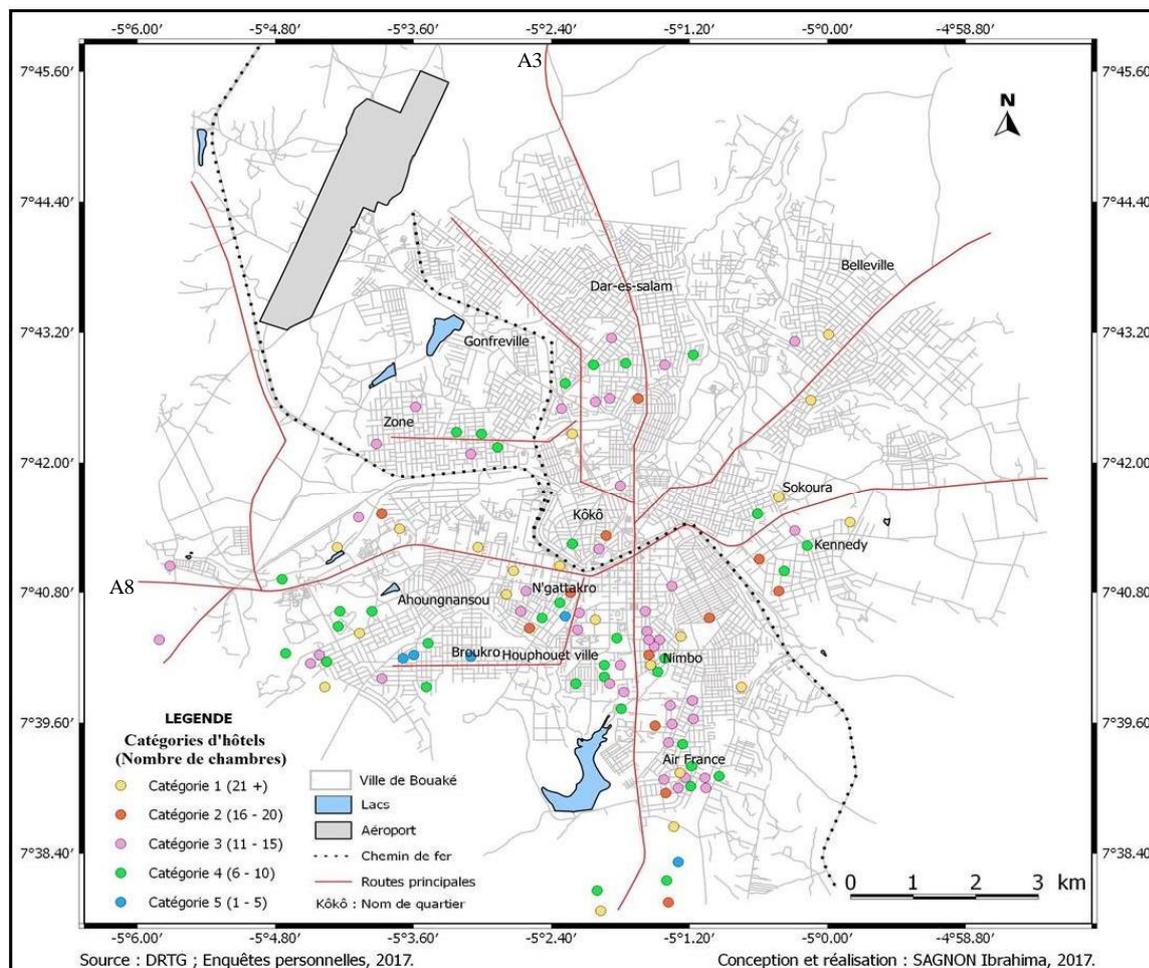
positionnement dans la catégorie n°4. Entre [11 ; 15] chambres, nous avons les hôtels de la catégorie n°3, [16 ; 20] chambres pour la catégorie n°2. Les hôtels de la catégorie n°1 ont un nombre de chambres supérieur ou égale à vingt et un (21). La carte n°4 donne un aperçu de la concentration d'hôtels dans le département de Bouaké qui en fait un pôle hôtelier.

Carte n°4 : Volume d'hôtels par catégorie dans la région de Gbêkê en 2017



Sur les 135 hôtels que compte la région de Gbêkê, le département de Bouaké renferme à lui seul 123 hôtels soit 91,11 % contre 6 hôtels pour Bèoumi, 3 pour Botro ainsi que Sakassou. En outre, le département de Bouaké renferme des hôtels de toutes les catégories avec une prédominance pour la troisième. Par contre, les autres départements de la région de Gbêkê sont dépourvus d'hôtels de catégorie 1. Le département de Sakassou ne renferme que les hôtels de catégorie 4. La carte n°5 présente la distribution des hôtels à l'échelle de la ville de Bouaké qui représente en particulier le pôle hôtelier de la région de Gbêkê.

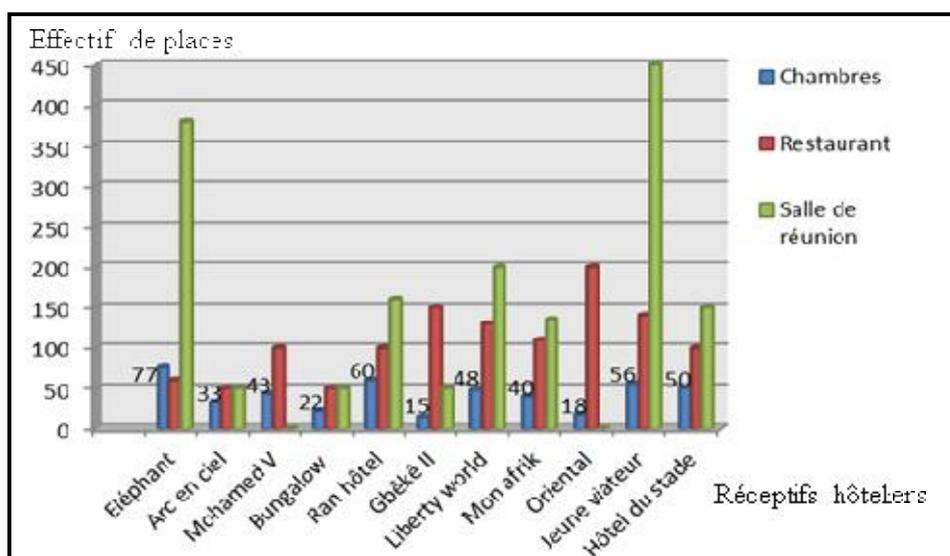
Carte n°5 : Distribution spatiale des hôtels selon les catégories à l'échelle de Bouaké



La ville de Bouaké compte 106 hôtels soit 86 % de la circonscription départementale. Dans l'optique de bénéficier d'une bonne accessibilité et d'attirer assez de clients, les hôtels préfèrent s'implanter à proximité des voies surtout principales (bitumées) comme l'illustre la carte n°5. En outre, le Nord de la ville de Bouaké (au-dessus de la route principale A8) concentre moins d'hôtels (34) que le Sud qui en dénombre 72 soit 68 %. En effet, les quartiers du Nord sont habités en majorité par des musulmans qui conçoivent les hôtels comme des lieux de prostitution, de fornication et d'adultère que la religion islamique proscriit. Ainsi, le secteur hôtelier ne peut prospérer dans ces quartiers parmi lesquels figurent : Kôkô, Sokoura, Belle ville et Dar es salam. Au-delà de cette conception des hôtels, les citoyens du Sud les perçoivent aussi comme des lieux d'escales pour repos, séminaires, ou pour des cérémonies festives. C'est la raison pour laquelle cette partie de la ville est propice à l'implantation d'hôtels d'où sa forte concentration hôtelière.

Par ailleurs, à l'issue de la catégorisation d'hôtels, se distinguent ceux de passe et ceux du tourisme d'affaires. En plus des nuitées, les hôtels dit de passe ou de passage proposent aux clients une location de chambres par heure afin de faire face à la faible demande de nuitées d'où d'arrivées de touristes. Quant aux hôtels du tourisme d'affaires, ils se résument à des réceptifs hôteliers comprenant au moins un restaurant et/ou une salle de réunion dont la capacité d'accueil est supérieure ou égale à 50 places. Le graphique n°1 présente les hôtels du tourisme d'affaires à l'échelle de la ville de Bouaké.

Graphique n°1 : Capacités d'accueil des hôtels du tourisme d'affaires à Bouaké en 2017

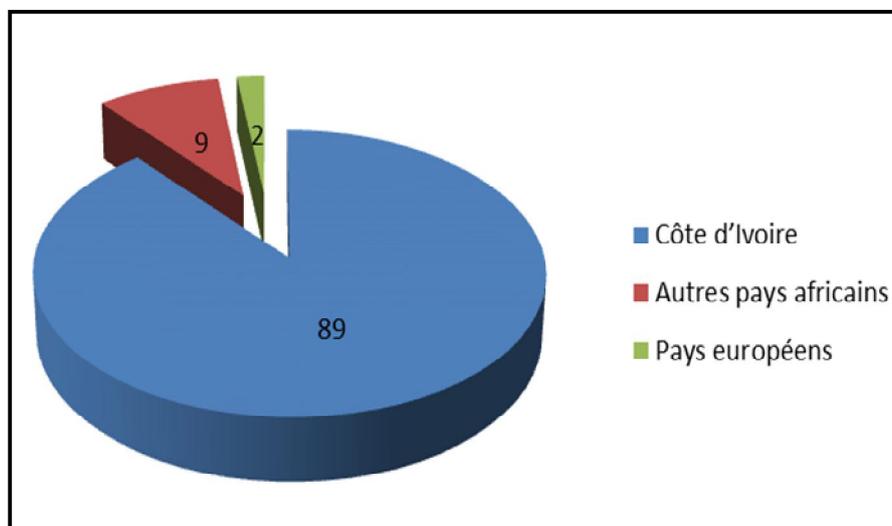


Source : SAGNON Ibrahima, 2017.

Le graphique n°1 révèle que les 11 hôtels du tourisme d'affaires comptent 462 chambres soit 24,23 % de la totalité du département de Bouaké soit 22,85 % de celle de la région. Ils disposent d'un restaurant d'une capacité d'accueil allant de 50 à 200 places assises. Certains de ces hôtels ont en leur sein plusieurs salles de réunion. C'est le cas pour l'hôtel Éléphant avec 3 salles dont respectivement 90, 110 et 180 places assises. Le foyer Jeune Viateur quant à lui offre 4 salles dont respectivement 20, 30, 100 et 300 places. Par ailleurs, la présence de touristes internationaux à Bouaké, provenant essentiellement du Burkina Faso, du Mali, de la Guinée Conakry s'explique par les échanges commerciaux que ces pays effectuent avec la Côte d'Ivoire, par l'existence du marché sous régional à Bouaké (marché de Gros) et surtout par sa situation géographique de ville carrefour. L'on note également la pratique du tourisme interne à Bouaké. Venus des autres villes de la Côte d'Ivoire, certains ivoiriens se dirigent à Bouaké pour des rencontres d'affaires, pour des funérailles et d'autres pour des rencontres sportives, le parc animalier, le concours

culinaire et le carnaval de Bouaké. Le graphique n°2 présente la proportion de touristes (sur un total de 55 182) relativement à leur origine.

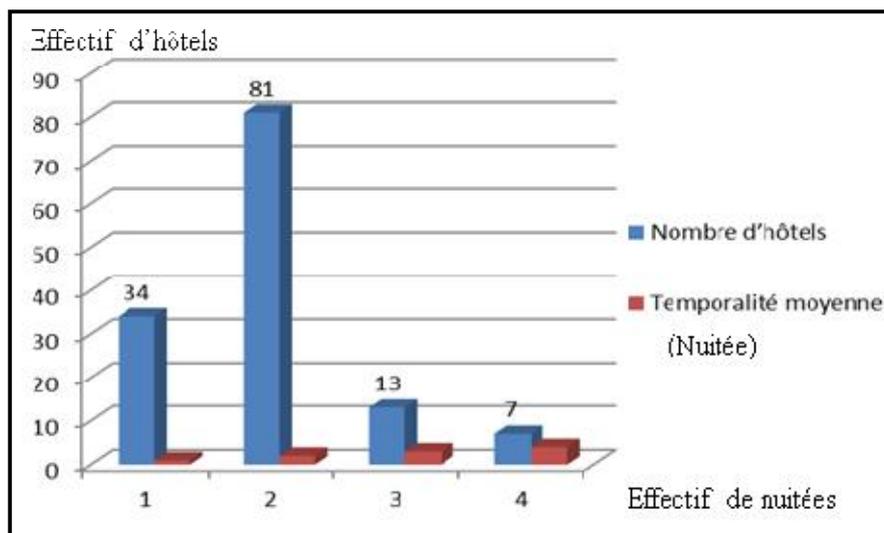
Graphique n°2 : Proportion (%) des touristes à Bouaké en 2014



Source : Direction Régionale du Tourisme de Gbêkê, 2014.

Les faibles proportions des touristes internationaux représentent un manque à gagner pour la Côte d'Ivoire en général et pour la région de Gbêkê en particulier en ce sens qu'ils apportent une valeur ajoutée à l'économie du territoire hôte. À l'issue des enquêtes menées auprès des 135 hôtels de la région, il ressort que les touristes qui y sont enregistrés passent en moyenne 2 nuitées. Ce qui signifie que ces touristes n'éprouvent pas l'intérêt à y rester. Le graphique n°3 présente les résultats relatifs à la temporalité des touristes à l'échelle de la région.

Graphique n°3 : Temporalité moyenne des touristes à l'échelle de Gbêkê



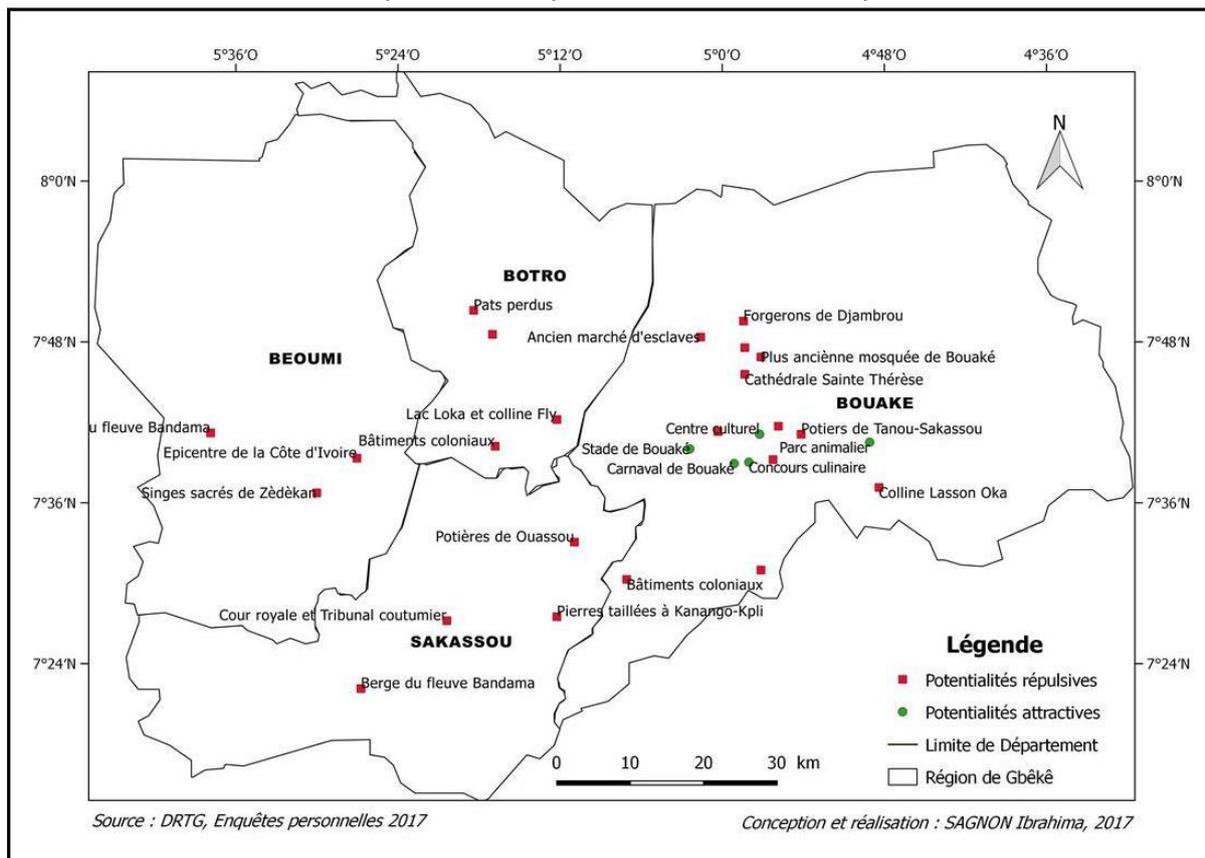
Source : SAGNON Ibrahima, 2017.

Le graphique n°3 relève une faible temporalité des touristes dans la région de Gbêkê (2 nuitées). En effet, la quasi-totalité des potentialités touristiques nécessitent un aménagement tant en termes d'accessibilité qu'en termes d'accès et de commodités. Elles sont laissées pour contre et se ruinent au fil du temps ne faisant donc pas l'objet de visite. Le concours culinaire ne dure qu'une seule journée et ne peut maintenir les touristes plus de 2 jours. Par contre, seul le carnaval de Bouaké dure longtemps. Il se déroule sur dix 10 jours soit dans le mois de Février soit celui de Mars. Tous les 11 autres mois de l'année sont dépourvus d'évènements d'envergure majeure susceptible d'attirer et de maintenir les touristes qui n'éprouvent donc pas l'intérêt à venir et à rester dans la région de Gbêkê. L'aménagement des potentialités touristiques est alors primordial pour l'essor du tourisme dans cette région.

2.2.2- Une minorité de potentialités touristiques visitées à l'échelle de Gbêkê

À l'issue des enquêtes, il ressort une faible proportion (18 %) des potentialités touristiques attractives (visitées). Ce qui met en relief la faible attractivité touristique de la région due au manque d'aménagement (43 %) et surtout de promotion (18 %) des potentialités. Hormis le carnaval organisé par la commune de Bouaké et le concours culinaire subventionné au tiers par le conseil régional, les collectivités décentralisées de la région de Gbêkê, acteurs de développement local, s'abstiennent de projets touristiques. Dès lors, les nombreuses potentialités touristiques en voie de disparition pour certaines, demeurent inexploitées et répulsives. La carte n°6 donne un aperçu de la distribution spatiale des potentialités touristiques à l'échelle des départements de la région de Gbêkê.

Carte n° 6 : Distribution spatiale des potentialités touristiques de Gbêkê



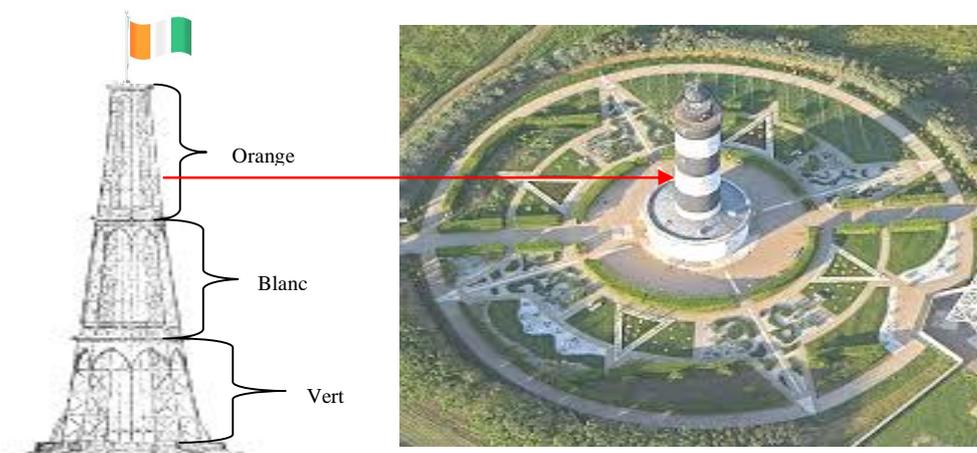
De la carte n°6, il ressort une prédominance des potentialités touristiques répulsives (23 contre 5 attractives) à l'échelle de la région de Gbêkê. Cela s'explique par leur inaccessibilité tant en termes d'aménagement qu'en termes de promotion. De façon spécifique, le département de Bouaké est le seul à abriter les cinq (5) potentialités attractives. Cette inégale répartition spatiale se justifie dans la mesure où le parc animalier N'zi river lodge, est le seul aménagé dans le Centre de la Côte d'Ivoire. À travers son service commercial et son site internet, il assure la vulgarisation et la promotion de son package touristique. La sous-préfecture de Brobo qui abrite ce parc animalier attractif est caractérisée de second pôle touristique de la région de Gbêkê. Le stade de la paix, le centre culturel Jacques Aka, le concours de la meilleure cuisine du terroir et la foire forum carnaval, situés ou se déroulant dans la sous-préfecture de Bouaké en bordure des voies routières bitumées, font preuve d'une accessibilité remarquable, d'un entretien permanent et d'investissements financiers permettant leur promotion. De par ces quatre (4) attraits touristiques, Bouaké demeure le principal pôle touristique de la région.

2.3- Enjeux spatiaux et socioéconomiques de l'essor du tourisme à l'échelle de Gbêkê

2.3.1- Enjeux spatiaux du développement touristique de la région de Gbêkê

Le site abritant la borne circulaire de 60 cm de diamètre représentant l'épicentre de la Côte d'Ivoire demeure abandonné et répulsif. Pourtant, il pourrait être aménagé à l'image de la Tour Eiffel à Paris, de la statue de la Liberté en Amérique ou encore de la statue du Christ Rédempteur de Rio au Brésil. Ce qui favoriserait l'attractivité de la région et constituerait une destination pour les touristes ivoiriens et même internationaux. La photo n°1 propose une Tour que pourrait abriter ce site emblématique qui porterait le nom « Centre Ivoire ».

Photo n°1 : Tour Ivoire, symbole du centre de la Côte d'Ivoire



Source : Google, 2017

Avec des postes d'accueil, de récréation, d'animation et autres composantes d'aménagement touristique, la Tour Ivoire pourrait contribuer au rayonnement spatial du département de Béoumi en particulier et de toute la région de Gbêkê en général. Partant de ce fait, les flux des touristes en direction de la région de Gbêkê favoriseraient son attractivité. Cette attractivité touristique permettrait à l'État ivoirien de remédier au problème épineux qui mine le développement territorial depuis des décennies à savoir les disparités régionales en faveur du Sud du pays.

2.3.2- Enjeux socioéconomiques liés à l'essor du tourisme dans la région de Gbêkê

Les dépenses des touristes ont un effet catalyseur sur l'ensemble de l'économie, notamment sur la production et la création d'emplois. La construction d'établissements d'hébergement et de services touristiques crée des emplois dans le bâtiment. Le tourisme crée également une demande dans les domaines des transports, des télécommunications. De plus, les dépenses occasionnées par les

touristes stimulent la demande en produits alimentaires, en objets d'artisanat, en articles manufacturés légers tels que les vêtements. Avec un taux d'occupation des hôtels compris entre 40 et 50 % depuis 2014, le développement de l'activité touristique se présenterait comme une aubaine pour accroître leur chiffre d'affaire. Il permettrait également à certains établissements d'hébergement ayant restreint leur personnel aux membres de famille (2 à 5) sans qualification, d'offrir des emplois dans l'hôtellerie. La concurrence dans ce secteur de l'hôtellerie boosterait les innovations au grand bonheur des ouvriers notamment les architectes, les menuisiers, les électriciens, les plombiers...

L'activité touristique permettrait aussi de faire vire économiquement les villages d'Ouassou et de Tanou-sakassou. En effet, les villages sont souvent marginalisés relativement aux projets de développement local. Le savoir-faire de la poterie permettrait de créer de la richesse à ces villageois en général et les potiers en particulier comme dans le passé. Autrefois, ils accueillaient des touristes venus de l'occident spécifiquement de la France et de l'Angleterre. Ce qui a valu des partenariats entre ceux-ci et les potiers d'Ouassou, de Tanou-sakassou. À leur passage dans ces deux villages, les touristes achetaient des pots en souvenir de leurs visites. L'argent obtenu de l'achat de ces pots permettait aux potiers de satisfaire leurs besoins économiques, notamment acheter des vêtements, scolariser les enfants et se construire des maisons modernes.

L'activité touristique organisée autour des mystérieux pas, sur une surface rocheuse à Botro pourrait engendrer une entrée de devises supplémentaires. Ce qui permettrait par la suite à la commune de Botro de réaliser des projets de développement local. L'existence des pierres historiques taillées en forme de tambour à Kanango-kpli est également une aubaine pour ce village qui diversifierait ses sources de devises. La construction d'un musée abritant les pierres taillées profiterait économiquement à ce village dans la mesure où elles pourront faire l'objet de visites touristiques moyennant une somme d'argent.

Par ailleurs, les sculpteurs du quartier Kennedy (Bouaké) confectionnent des œuvres d'art qui restent en grande partie stockées dans les magasins. D'une quarantaine d'artisans, l'association des sculpteurs de Kennedy n'arrivent pas à vivre de son art comme elle le souhaite. Ces artisans demeurent en quête de la clientèle. Cependant, l'activité touristique serait une opportunité pour eux de faire bon marché. En effet, les touristes prévoient souvent un budget pour l'achat des objets de souvenir. Ainsi, l'artisanat pourrait contribuer au développement socio-économique de Bouaké en particulier et de Gbêkê en général. La planche n°8 présente quelques œuvres d'art des sculpteurs de Kennedy.

Planche n°8 : Œuvres d'art des sculpteurs de Kennedy



Source : SAGNON Ibrahima, 2017.

Les œuvres d'art des sculpteurs de Kennedy sont majoritairement fabriquées à base de bois de teck, de bois de goyavier et en Gbéni (bois utilisés pour fabriquer les balafons). C'est un savoir-faire extraordinaire que ces sculpteurs démontrent à partir de bois. L'activité touristique pourrait apporter aussi de la richesse dans les localités abritant les bâtiments coloniaux qui restent à ce jour privés d'entretien, de réhabilitation. Ce qui aboutit à leur dégradation comme c'est le cas de la station d'essence coloniale à Djébonoua.

3-Discussion

3.1- Attractivité touristique d'un territoire : une problématique aux multiples approches

Les flux touristiques se répartissent de manière très inégale à la surface de la terre. De toute évidence, il existe des régions attractives, d'autres qui le sont moins et d'autres enfin qui ne le sont pas du tout. L'attractivité de certains lieux est généralement interprétée comme étant « l'élément principal sur lequel le tourisme se développe » (LEW, 1987). Selon GUNN (1988), la problématique des attractions touristiques est connue au Québec, surtout depuis les années 1970. STAFFORD et SAMSON (1989) en évaluent le bien-fondé. Lorsqu'il s'agit de comprendre pourquoi certains lieux sont devenus touristiques et pourquoi parmi ces lieux certains sont davantage fréquentés que d'autres, la littérature scientifique évoque généralement la présence de ressources rares et exceptionnelles. L'hypothèse sous-jacente est que chaque lieu a des qualités intrinsèques, objectivables, qui conditionneraient sa

touristicité (capacité d'attrait touristique d'un territoire) et agiraient de façon déterminée sur les flux. Pour ROGER (1998), l'attractivité d'un lieu ne serait pas donnée par la nature ni par la culture. Un lieu touristique serait attractif dans la mesure où un peintre, un écrivain, un poète, un orateur, un musicien, un photographe, l'aurait célébré au préalable.

3.1.1- Approche géographique de l'attractivité touristique

La géographie d'inspiration vidalienne a reconnu le rôle des attractions dans l'organisation des sites et des territoires touristiques. Selon BLANCHARD (1960), et BRIERE (1961), les positions attractives jouent un rôle de premier plan dans l'organisation spatiale des territoires. Ceux-ci s'organiseraient à partir de pôles attractifs sur lesquels vient se brancher l'activité économique qui rentabilise les sites choisis. Chez BLANCHARD (1960), les critères pour déterminer les localités touristiques passent d'abord par une identification des potentialités naturelles et culturelles, pour ensuite prendre acte des infrastructures en place. BRIERE (1961), précise que les « potentialités d'ordre physique » priment sur celles « d'ordre culturel », ces dernières étant trop nombreuses pour être classées. L'approche empiriste d'un site attractif fait donc référence à ses qualités naturelles (panorama, faune, flore, climat) et culturelles (histoire, population, monument, institution). LOZATO-GIOTART (1993), nomme « sitologie touristique » l'opération qui consiste à détecter les attraits. Il pose comme étant crucial le rôle des « faits naturels » qui seraient à l'origine de la motivation et de l'attractivité touristique tandis que les facteurs techniques auraient contribué à l'élargissement social et spatial du tourisme ».

3.1.2- Approche sociologique de l'attractivité touristique

Le deuxième type d'approche en vue de discerner la valeur attractive des sites touristiques fait référence aux perceptions des touristes. L'attractivité dépend d'une connaissance de l'objet acquise par le touriste. Les inventeurs du tourisme moderne ont emprunté aux religions, l'essentiel de leurs technologies. Ils ont procédé d'une part, à la sacralisation des sites et d'autre part, ont mis au point des rituels d'approche de telle façon que la progression vers l'attraction s'apparente à la montée vers un sommet, vers le temps fort recherché par le touriste (LAPLANTE, 1983). Hormis la méthode perceptuelle, les propositions classiques considèrent que l'attraction des lieux est fondée sur l'existence d'un certain « potentiel objectif » offert par les caractéristiques naturelles et culturelles d'un territoire.

3.1.3- Approche aménagiste de l'attractivité touristique

L'approche aménagiste, qui remonte aux années 1970, concerne moins les caractères des sites que les attraits en soi. Le recours à l'échelle en constitue le fondement (WALL, 1996). En fonction des différentes échelles (locale, régionale), les types d'attraits touristiques sont rapportés à des conditions de possibilité, voire à des contextes à savoir originalité, accessibilité, positionnement à l'égard de l'offre comparable, planification, capacité de support du milieu, disponibilité en services. Ce qui fonde l'attractivité du produit est alors lié à l'organisation de l'espace, à ce qui permet la mise en valeur d'un contenu préalablement évalué comme potentiel, quels que soient le lieu et les qualités naturelles ou culturelles de celui-ci. CAZELAIS (1999), propose une lecture « volontaire ou aménagiste » de l'espace touristique québécois. Selon lui, les déplacements touristiques représentent un désir de se joindre avec un ailleurs attractif. Son argument se résume ainsi : tout peut être un attrait et provoquer des déplacements, par exemple la mer, une église. Cependant, ces phénomènes ont une « fonction première » qui n'est pas touristique. Le fait d'aménager cet espace peut lui permettre de devenir une attraction touristique, mais lui confère en l'occurrence une « fonction seconde » qui surdétermine la « fonction première ». Un ensemble de normes conforte progressivement cette approche, de même que le savoir et le savoir-faire des aménagistes. On arrive même à donner le mode d'emploi pour créer une attraction (GUNN, 1997). Deux grandes catégories d'aménagement touristique sont envisagées : la première est tributaire de l'existence d'une potentialité tandis que la deuxième est liée à la proximité d'un marché. L'analyse des encadrements administratifs conduit à un schéma directeur d'organisation territoriale qui répond à un certain nombre d'objectifs se rapportant aux particularités du milieu, de même qu'aux anticipations et aux attentes des acteurs. L'identification des aménagements et des équipements projetés ou souhaitables, l'élaboration d'un plan de commercialisation et l'esquisse de montages financiers complètent l'exercice de planification. Celui-ci donne lieu à d'importants travaux de cartographie des potentiels touristiques, comme à de nombreuses études sectorielles d'aménagement de stations et de régions touristiques (GAGNON, 2003).

3.2- Enjeux du développement touristique d'un territoire

3.2.1- Enjeux socioéconomiques mitigés de l'essor touristique

Généralisant plusieurs centaines de millions de déplacements annuels, le tourisme constitue aujourd'hui à l'échelle mondiale l'une des activités économiques majeures tant en termes de valeur ajoutée, de capitaux investis que d'emplois. Il est hasardeux d'en chiffrer l'importance car la définition opérationnelle du secteur reste floue (confusion entre les déplacements pour motifs d'affaires et de loisirs, prise en

compte de la valeur produite par l'ensemble du secteur du voyage) et que les statistiques sont entachées de nombreux biais. Toutefois, selon les estimations de l'Organisation Mondiale du Tourisme (OMT, 2003), les dépenses internationales de tourisme et de transport des personnes (555 milliards de dollars en 1999) constitue ainsi le premier poste d'exportations mondiales devant l'automobile (550 milliards), la chimie (530 milliards), les produits alimentaires (435 milliards) et les combustibles (400 milliards). De plus, l'OMT estime que pour 38 % des pays, le tourisme est la première source de devises et que dans 83 % de pays, il figure parmi les cinq premières catégories d'exportation (EUZEBY, 2003). Si les bénéfices reviennent surtout et souvent aux compagnies aériennes, tours opérateurs, chaînes hôtelières, les maux du tourisme sont d'abord le lot des pays hôtes (hyper concentration des infrastructures, spéculation foncière, surexploitation, emplois précaires, travail des enfants, hausse des tarifs de l'eau). D'autres effets négatifs socioéconomiques sont également à signaler en l'occurrence l'augmentation des inégalités due à la répartition inéquitable des bénéfices générés par le tourisme. La consommation touristique étant concentrée sur une période de l'année, le problème est de faire vivre les équipements et de maintenir l'emploi le reste de l'année. Par conséquent, un grand nombre d'employés saisonniers qui sont des jeunes, sont soumis à des contrats à durée déterminée le reste de l'année. Ainsi, se dessine une précarité des emplois touristiques.

3.2.2- Enjeux socioculturels préoccupants de l'essor touristique

Le développement du tourisme international surtout lorsqu'il s'opère entre le Nord et le Sud, est sans doute un facteur majeur du changement sociétal puisqu'il impacte les populations d'accueil. Les dépassements de la capacité de charge s'observent au niveau social lorsque les limites de changement acceptable par le système social à l'intérieur ou autour de la destination sont dépassées et au plan culturel lorsque les limites de la compatibilité avec la culture locale sont franchies. Le risque final est souvent une augmentation des tensions sociales. Des ressentiments face à certains comportements s'observent dans des pays dont les valeurs sont en décalage avec les comportements des touristes (nudité, consommation d'alcool). D'un autre côté, les discriminations professionnelles se traduisent par des postes généralement peu qualifiés et rémunérés (personnel d'entretien, serveurs, jardiniers, travaux manuels) tandis que les salaires élevés vont aux étrangers ou aux nationaux les plus urbains. En outre, le taux de criminalité augmente avec la croissance de l'urbanisation d'un territoire et de sa fréquentation, car la présence d'un grand nombre de touristes possesseurs de liquidité et d'objets précieux, favorise certains phénomènes tels que le vol et le commerce de la drogue. La répression de ces phénomènes aggrave parfois des tensions sociales au lieu de les prévenir.

3.2.3- Enjeux environnementaux de l'essor touristique

Les milieux les plus riches en biodiversité sont aussi les milieux les plus attractifs pour le tourisme, mais les plus sensibles à ses impacts. Le développement touristique a déjà dégradé de nombreux écosystèmes, particulièrement dans les régions côtières et montagnardes. Plusieurs facteurs contribuent à l'augmentation du tourisme, comme l'augmentation du temps de loisir, la croissance économique, les changements démographiques, l'évolution des comportements et des attentes des touristes (PNUE, 2005). Le développement touristique est souvent trop rapide et mal planifié, menant à des changements soudains de paysage, sur de courtes périodes, notamment du point de vue de la déforestation et de l'assèchement des zones humides. De telles perturbations aboutissent à une perte irréversible de biodiversité, en contradiction avec les dispositions de la convention des Nations Unies sur la biodiversité. Le problème reste l'externalisation du coût des impacts, dus par exemple à la construction d'infrastructures et au développement d'activités touristiques. La destruction des habitats et la rupture de continuité terre-mer, sont les conséquences les plus visibles de la sur-construction et de la sur-fréquentation des zones littorales. L'extraction de sable, l'érosion des plages et des dunes, la dégradation des sols entraînent souvent une perte de biodiversité et de qualité paysagère. L'urbanisation du littoral sous forme de constructions telles que les stations balnéaires provoquent la réflexion de la houle et constituent un obstacle brutal au déferlement des vagues. L'énergie des vagues n'est plus dissipée le long des plages et le phénomène érosif est accentué (ERWANN, 2007). Le piétinement excessif en dehors de sentiers balisés provoquent aussi des dégradations réelles de la végétation (tiges brisées, pertes de matière organique) et de la qualité des sols (baisse de perméabilité, érosion).

Conclusion

La région de Gbêkê renferme une multitude de potentialités touristiques repartis de façon inégale à l'échelle des quatre départements qui la constitue. De natures diverses, ces potentialités offrent plusieurs types de tourisme notamment d'affaires et de loisirs. Au regard de ses nombreuses potentialités, la direction régionale du tourisme aux tâches administratives, organise des excursions sur des sites, élabore des projets touristiques, sensibilise sur les bienfaits de l'activité touristique et exhorte les collectivités décentralisées à promouvoir le tourisme dans leur circonscription respective. La volonté politique de faire de la région de Gbêkê une destination touristique est moins accompagnée d'aménagement de la part des collectivités locales. Pourtant, l'aménagement touristique de ladite région contribuerait remarquablement au développement du tourisme, qui a un effet catalyseur sur l'économie des autres secteurs d'activités.

Références bibliographiques

APHING-KOUASSI N. G. (2001), *Le tourisme littoral dans le Sud-ouest ivoirien*, Université de Cocody-Abidjan, 363 p.

BEAU B. (1992), *Développement et aménagement touristiques*, Paris Edit. Bréal, 157 p.

BENSAHEL L., DONSIMONI M. (1999), *Le tourisme, facteur de développement local*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 109 p.

BLANCHARD R. (1960), « Le tourisme », In : R. Blanchard (dir.), « Le Canada français : Province de Québec », *Étude géographique*, Montréal, Fayard, p. 240.

BOYER M. (2005), *Histoire générale du tourisme du XVI^e au XXI^e siècle*, Le Harmattan, Paris, 334 p.

BOYER M. (2007), *Le tourisme de masse*, Le Harmattan, Paris, 165 p.

BRIERE R. (1961), « Les cadres d'une géographie touristique du Québec », In : *Cahiers de Géographie de Québec*, n° 11, p. 41.

CAZELAIS N. (1999), « L'espace touristique québécois contemporain », In : *Les Presses de l'Université du Québec*, pp. 5-60.

GAGNON S. (2003), *L'échiquier touristique québécois*, Presses Universitaires du Québec, Sainte-Foy, 359 p.

LANQUAR R., CAZES G. (2001), *Aménagement touristique et Développement durable*, P.U.F, Paris, Coll. Que Sais-Je ?, n° 1882, 128 p.

LAPLANTE M. (1983), « Les attractions touristiques : un système à décoder », In : *Téoros*, vol. 2, n° 2, p. 14.

LEW, A. (1987), « A Framework of Tourist Attraction Research », *Annals of Tourism Research*, no 14, p. 553-575
GUNN C. A. (1988) « Description of the coal blend and wash linear programming model ». In *Development Corporation*, Cape Breton, Canada, p. 37.

MERLIN P. (2008), *Tourisme et aménagement touristique*, La Documentation Française, Paris, 231 p.

MINISTÈRE DU TOURISME DE LA CÔTE D'IVOIRE (2014), *Dossier de presse : La relance du tourisme en Côte d'Ivoire*, Abidjan, 17 p.

MINISTÈRE DU TOURISME DE LA CÔTE D'IVOIRE (2014), *Les rendez-vous du gouvernement : Relance du tourisme, stratégies et opportunités*, Abidjan, 10 p.

MINISTÈRE DU TOURISME DE LA CÔTE D'IVOIRE (2016), *Annuaire du tourisme*, Abidjan, 193 p.

N'GORAN K. F. ; ALOKO N. J. (2017), « Diagnostic du tourisme dans le département de Korhogo », In : *Revue Ivoirienne de Géographie des Savanes (RIGES)*, n°2, pp. 93-107.

PNUE (2005), *Tourisme en Expansion : menace croissante ou occasion de mieux protéger l'environnement ?* Bulletin d'Alerte Environnementale, p.1.

RÉPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE (2014), Loi n°2014-139 du 24 Mars portant code du tourisme, Abidjan, 16 p.

RÉPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE (2015), *Ministère auprès du premier ministre chargé du budget, Loi de finances portant budget de l'État pour l'année 2015, Annexe n°5 : Opérations et dotations transférées aux collectivités décentralisées*, Abidjan, 179 p.

ROGER A. (1998), « Court traité du paysage », In : *Bibliothèque des sciences humaines*, Gallimard, Paris, pp. 12-14.

STAFFORD J., SAMSON M. (1989), « Évolution de l'industrie touristique et émergence de la recherche en tourisme au Québec », *La recherche en tourisme*, In : *Téoros : Les Fascicules*, Montréal, n° 4, pp. 10-15.

VIOLIER P. (2008), *Tourisme et développement local*, Belin, Paris, collection Belin Sup Tourisme, 192 p.

WALL G. (1996), « Tourism Attractions: Points, Lines, and Areas », *Annals of Tourism Research*, vol. 23, p. 242.